

ruiner la double réputation dont nous avons joui jusqu'à présent. Je m'explique. Sous le titre suivant :

“ *Hommage des Porteurs aux abonnés du Canadien* ” on a publié à l'occasion du Jour de l'an une poésie, tissu assez croisé il est vrai où les sentiments les plus Vigériques, Papineautistes et Metcalfiens qui se soient encore vus à Québec. Si le *Canadien* qui a dernièrement fait en prose les plus grands éloges de M. La-Fontaine, veut le vilipender en vers, je pense qu'il ne devrait pas mettre cela sur le dos des pauvres gamins qui, j'espère ne sont point encore assez dégénérés pour devenir bureaucrates. Si le journal est vendu, les gamins ne le sont pas, j'ose le croire. La première fois que j'en rencontrerai un au cabaret je lui dirai ma façon de penser là dessus, et, si vous le permettez je vous communiquerai ce qu'il m'aura répondu.

Je suis certain d'avance de l'innocence des gamins ; j'oserais jurer sur ma pipe qu'ils ne sont point coupables et que nul d'eux n'eût voulu prendre la plume pour écrire une ligne qui ne serait point d'accord avec le plus libéral patriotisme ; il y du Tartuffe là-dedans, et, Dieu merci, le gamin ne tâte pas de ce gâteau-là ; s'il n'aimait point les hommes en question il le leur dirait franc et net en bonne et belle prose, mais il n'irait point prendre la précaution de leur chanter des douceurs l'année durant, puis de leur rimer à la fin de grosses vilaines injures entourées de jolies petites fleurs. Les étrennes que ce morceau-là aura values aux porteurs ne leur profiteront point c'est moi qui le leur dis. Celles qu'il attirera peut-être au propriétaire devrait ont leur être données en compensation ; par exemple il pourrait arriver qu'elles ne fussent pas fortes si c'est M. Viger qui les fournit.

Et d'un.

Maintenant en vertu du même droit d'insolence dont le corps jouira désormais légalement, grâce à la longue coutume, je demanderai à messieurs les propriétaires du JOURNAL DE QUEBEC, *Moniteur du Passé et du Présent, à l'avantage de l'Avenir*, qui s'expédie “ dans les Provinces d'en bas, aux Etats-Unis, à Paris, à Londres, en Irlande, en Ecosse, ” enfin partout, excepté dans le Canada, je leur demanderai dis-je s'ils ont bien songé à la charité chrétienne, s'ils ont bien calculé le tort qu'ils pouvaient faire à la réputation du gamin en général et du pays en particulier en publiant, (aussi comme un *hommage* ma foi) l'épouvantable galimatias qu'ils ont fait distribuer pour commencer l'année dix huit cent quarante cinq et qui ne peut être surpassé que par les mirobolantes élucubrations qui se rencontrent du 1er janvier au 31 décembre dans le même journal sous la tête éditoriale.

Et après leur avoir fait cette question je leur demanderai si véritablement ils ont expédié s'il expédient encore en France, en Ecosse, en Irlande, aux Etats-Unis, et dans les provinces d'en bas, leur journal et les *hommages* ? s'ils répondent affirmativement et sur leur serment encore, je convoque de suite une assemblée des gamins afin de présenter à notre Législature une très-humble supplique, la priant de passer au plus vite une loi interdisant sous peine très sévère la sortie de la feuille en question. On pourrait peut-être en permettre l'envoi aux provinces d'en bas, parmi les tribus micmacs qui peut-être y pourraient comprendre quelque chose ; en Irlande, en Ecosse même parmi les montagnards de cette contrée, la réputation du Canada n'en serait point comprise vu que ces braves gens ne sauraient pas plus de quoi il s'agit que moi-même ; mais à Londres, mais à Paris ! il est, je le dis sérieusement, d'une importance vitale d'empêcher l'expédition de pareilles productions. Mais songez-y, monsieur l'éditeur, et représentez vous la scène qui aurait lieu si par hasard l'ambassadeur de France se trouvait chez Lord Stanley, chose-très-possible car ces grosses gens-là se visitent souvent en sont au mieux ensemble ; ils mangent et boivent à la santé des bons peuples qui les paient ? eh bien dis-je, représentez vous l'ambassadeur de France